



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 novembre 2006

Le Comité de Procédure des CETC publie le projet de Règlement Intérieur

Le 3 novembre 2006, le Comité de Procédure rend public son projet de Règlement afin de recueillir les commentaires.

Le but est de synthétiser la procédure Cambodgienne applicable devant les CETC et d'adopter des règles supplémentaires là où la procédure existante ne traite pas d'une question particulière, ou dans le cas d'incertitude sur l'interprétation ou l'application, ou s'il y a incompatibilité avec les standards internationaux.

Le Comité de Procédure a été créé lors de l'atelier de Planning Stratégique Judiciaire et de Développement qui a eu lieu en juillet dernier. Le Comité est composé de trois juges nationaux et deux juges internationaux, à savoir You Bunleng, Mong Monichariya, Prak Kim San, Agnieszka Klonowiecka-Milart et Marcel Lemonde et a bénéficié de l'aide du Secrétariat du Bureau d'Administration et de l'expert Gregory Stanton. Depuis le mois de juillet, des réunions ont eu lieu régulièrement entre les membres du dit comité, en personne et via email.

Le texte du projet de Règlement a été adressé le 23 octobre aux membres de l'Assemblée Plénière des Juges, ainsi qu'aux Co-Procureurs, Conseil Principal de la Défense et au Bureau d'Administration. Aujourd'hui, 3 novembre 2006, le texte du projet de Règlement a été mis à la disposition du public pour commentaires, dans les trois langues officielles des CETC (Khmer, Anglais et Français). Un certain nombre d'ONG internationales et nationales et d'experts judiciaires ont exprimé leur grand intérêt pour ce Règlement, et le projet est diffusé et affiché sur Internet également (voir ci-dessous).

Les commentaires et suggestions constructifs sur le projet de Règlement seront les bienvenus pendant deux semaines. Après cette période, les commentaires seront analysés et envoyés à l'Assemblée Plénière des Juges qui aura lieu à Phnom Penh, du 20 au 25 novembre 2006. Lors de l'Assemblée Plénière des Juges, le projet sera discuté avec les Co-Procureurs, le Conseil Principal de la Défense et le Bureau d'Administration aux fins d'approbation.



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

Pour le texte complet du projet de Règlement Intérieur en Khmer, Anglais et Français, voir les sites Internet suivants

www.eccc.gov.kh

www.unakart-online.org/04_documents.htm

www.cambodia.gov.kh/krt/

Merci de bien vouloir envoyer vos commentaires pour le vendredi, 17 novembre 2006 au Secrétariat du Comité de Procédure à info@eccc.gov.kh et boyle@un.org

Pour tout autre information, merci de bien vouloir contacter *MR REACH SAMBATH, ATTACHE DE PRESSE (855 (0)12 488156) ou DR HELEN JARVIS, CHEF CHARGE des RELATIONS PUBLIQUES (855 (0)12488134)*